

Environnement

DL Sécheresse, abreuvement, prédation : les alpages de l'Isère, terres d'enjeux

La Fédération des alpages de l'Isère qui contribue à la gestion des ressources naturelles et leur valorisation par les troupeaux ne chôme pas. Dans le champ des enjeux : sécheresse, abreuvement, prédation...

Estelle ZANARDI - 20 avr. 2023 à 12:10 | mis à jour le 20 avr. 2023 à 12:35 - Temps de lecture : 3 min

🗨️ | 📄 | Vu 1003 fois



Denis Rebreyend, président de la Fédération des alpages de l'Isère : « L'évolution du climat nous pousse à nous adapter et à réfléchir à court et long termes ». Photo Le DL / Estelle ZANARDI

Chaque année, 70 000 hectares d'alpages isérois accueillent environ 100 000 ovins, 9 500 bovins et 2 000 équidés. Pour pérenniser les activités pastorales, la Fédération des alpages de l'Isère (FAI) mène différentes missions. L'association composée d'environ 200 adhérents (groupements pastoraux, éleveurs, collectivités...) et travaillant avec de nombreux organismes publics vient de dresser le bilan de l'année 2022. Le point avec Denis Rebreyend, président de la FAI et éleveur bovin à Cholonge.

La sécheresse qui a marqué la saison dernière est-elle de nouveau un sujet d'inquiétude ?

« Oui, nous sommes soucieux car il n'y a pas eu beaucoup de neige. L'an dernier, pratiquement tous les alpages, de la Matheysine, du Vercors, même la Chartreuse ont été impactés. Seule Belledonne a été un peu plus arrosée. L'abreuvement a posé problème malgré l'anticipation des alpagistes sur les équipements de stockage et la sécurisation de la ressource en eau. Depuis 2003, il y a une sensibilisation des présidents de groupements qui font des investissements sur des citernes de stockage, l'installation de pompes... Conséquences, les animaux sont descendus prématurément des alpages, à partir de mi-juillet. À la suite de cette sécheresse 2022, des alpages ont choisi de mettre moins de bêtes. Parallèlement, il y a une forte demande de gens qui veulent monter leurs bêtes en alpage pour trouver de la ressource fourragère. »

En 2022, 375 attaques déclarées et 1 037 victimes du loup ont été enregistrées. La prédation demeure une problématique ?

« On courbe un peu l'échine. On subit avec plus ou moins de souffrances, selon que l'on est très ou peu attaqué. Les attaques sur les bovins posent question. En 2022, la FAI a lancé un diagnostic sur la prédation des bovins en Matheysine en partenariat avec la Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires. Cela peut aider à comprendre et amorcer des bouts de solutions techniques pour limiter les attaques. L'élevage ovin a subi une profonde mutation de par la présence du loup avec les parcs de nuit, une présence humaine accrue, les chiens... Faudra-t-il aussi "tordre" le mode d'élevage des bovins ?

Nous travaillons aussi à la mise en place de bergers d'appui. Le Département nous a sollicités pour monter, à titre expérimental, ce projet en Isère. Nous nous sommes rapprochés des parcs des Écrins et de la Vanoise où le dispositif existe déjà. La FAI priorisera les secteurs où le berger d'appui interviendra. »

Les espaces pastoraux sont à la croisée des usages et de ses conflits. Comment la FAI intervient sur ce sujet ?

« Effectivement, on a une importante fréquentation sur tous les alpages de l'Isère depuis la Covid. On fait beaucoup de médiation afin de sensibiliser les publics. Cela passe par les offices de tourisme mais aussi le festival Pastoralismes et grands espaces. Il y a encore beaucoup d'éducation à faire. Le festival permet de sensibiliser, de faire connaître nos métiers, les enjeux et le respect mutuel qu'il doit y avoir. On prépare déjà la prochaine édition (NDLR : du 12 au 15 octobre 2023). Tout le monde nous le réclame mais l'an dernier il a engendré des pertes financières importantes. On prendra la décision de continuer, peut-être sous un autre format ou de l'arrêter. Avec les Communautés de communes et l'espace métropolitain, nous avons des approches partagées sur la production agricole vertueuse, la médiation, les liens ville-plaine-montagne. Pour consolider ce partenariat, nous leur avons proposé d'adhérer à la FAI. »

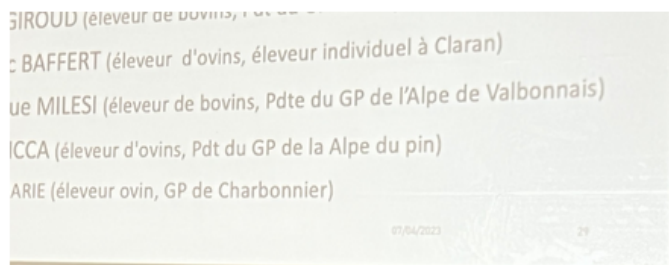
La Fédération des alpages de l'Isère s'implique sur tous les fronts montagnards

Isabelle Brenguier - Publié le 28 Avril 2023

Partage



Le 7 avril, les alpagistes étaient réunis à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des alpages de l'Isère. Ils sont revenus sur l'ensemble des sujets sur lesquels ils se sont investis tout au long de l'année.



Denis Rebreyend, au centre, a présidé l'assemblée générale de la Fédération des alpages de l'Isère le 7 avril à Clelles.

D'aucuns pourraient penser que la question du pastoralisme, cette activité ancestrale, est un sujet plutôt simple et facile, qu'il s'agit d'herbe, d'animaux et d'eau. Il n'en est rien. Les nombreux et divers travaux présentés lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération des alpages (FAI) de l'Isère le 7 avril dernier à Clelles dans le Trièves, l'ont bien montré.

Sanitaire, accès au foncier, équipements pastoraux, logements des gardiens de troupeaux, multi-usage, emploi... Tout au long de l'année, les élus et l'équipe technique de la FAI ne s'ennuient pas, multipliant les opérations pour que la mise à l'herbe des bêtes se passe au mieux.

Nouvelles pratiques

Denis Rebreyend, le président de la FAI, a profité de la rencontre pour revenir sur les difficultés auxquelles les éleveurs ont dû faire face l'été dernier en matière d'eau.

« *Malgré l'anticipation des alpagistes sur les équipements de stockage et la sécurisation de la ressource, la saison a été compliquée. Descentes anticipées, gestion plus fine des différents quartiers de pâturage, transport d'eau : les éleveurs ont dû intégrer de nouvelles pratiques. D'ailleurs, 60 % des projets que nous avons menés cette année concernaient la question de l'eau. Cette illustration de l'évolution du climat nous pousse à l'adaptation, à la réflexion, à court et à long terme* », a-t-il indiqué.



Actions concrètes

La prédation a aussi été évoquée à plusieurs reprises. « *Elle ne faiblit pas sur le terrain, malgré le discours positif qui peut parfois être formulé* », a martelé Denis Rebreyend.

La commission dédiée de la FAI a réalisé, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, un diagnostic territorial de vulnérabilité sur la question en Matheysine, territoire particulièrement touché. Elle a aussi fait remonter via la DDT, des propositions pour le prochain plan loup.

La mise en place d'une brigade de bergers d'appui fait partie des mesures ciblées. Vice-président du Département en charge de l'agriculture, Fabien Mulyk a indiqué « *en avoir assez de ce statu quo. Il faut passer à des actions concrètes. L'État doit donner les moyens nécessaires pour avancer. Le loup n'appartient ni à la Matheysine, ni à la FAI* », a-t-il asséné.

S'agissant des bergers d'appui, il s'est montré très mécontent du refus ferme de la Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) d'engager des fonds sur cette possibilité. Ne voulant « *rien lâcher* », il a annoncé que la collectivité, en lien avec la MSA, allait elle-même embaucher un agent cette année.

Très engagé pour accompagner le monde pastoral, l'élu a profité de la rencontre pour énoncer les dispositifs sur lesquels le Département est impliqué, et revenir sur la mise en œuvre d'« *Isère véto* ». Si Fabien Mulyk reconnaît qu'il n'y a pas d'agriculture possible sans vétérinaire, il déplore que les deux jeunes installés grâce à ce dispositif à Monestier-de-Clermont souffrent déjà de 80 000 euros d'impayés. « *Ce n'est pas possible !* », assure-t-il.

Sensibiliser le grand public

La FAI a conduit une assemblée générale extraordinaire car elle souhaitait modifier ses statuts pour ouvrir ses adhésions aux « *collectivités de montagne, de plaine et à la Métro* », et renforcer leur collaboration. « *Nous avons des approches partagées de la production, du multi-usage, de la communication. Nous avons envie de consolider les multiples liens ville-plaine-montagne* », a ainsi indiqué Denis Rebreyend.

Car les personnes qui fréquentent la montagne et les espaces pastoraux sont de plus en plus nombreuses et ont une connaissance de moins en moins bonne de ces territoires et de ses usages. « *Ils ont oublié qu'il y a des gens qui vivent et travaillent en montagne. Ils n'en ont pas les codes* », souligne l'éleveur.

C'est pourquoi, la FAI consacre une partie importante de son action à communiquer et à sensibiliser le grand public aux thématiques du pastoralisme. En partenariat avec d'autres structures du monde pastoral, elle a ainsi réalisé quatre petits clips permettant de mieux comprendre l'activité.

Dans ce même objectif, elle organise aussi chaque année le Festival Pastoralismes et Grands Espaces à Grenoble. En 2022, en raison de financements promis non honorés, le festival s'est trouvé largement déficitaire. Mais le conseil d'administration ne remet pas en cause son édition 2023. « *Même si elles ne sont pas toujours visibles au premier coup d'œil, les retombées de cet événement qui porte la voix du pastoralisme sont bien réelles* », assure le président Rebreyend.

Isabelle Brenguier



Hermann Dodier, chargé de mission à la FAI, a précisé les contours des nouvelles MAEC.

PAC

Le financement insuffisant des MAEC

Année de transition, 2023 ne permettra pas à tous les agriculteurs qui souhaitent contractualiser une MAEC de le faire. Seuls les groupements pastoraux en auront la possibilité.

La PAC et les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) faisaient partie des « *sujets qui fâchent* » de l'assemblée générale de la FAI, tenue à Clelles le 7 avril dernier. Car, selon Denis Rebreyend, le président, « *il y en a eu du travail investi par nos structures, par la profession, par le Département aussi, pour concrétiser des contrats environnementaux pertinents* ».

Mais le fait que le Département n'ait pas eu le droit de les financer, et donc que tous les agriculteurs qui auraient souhaité en faire la demande ne pourront en bénéficier, a suscité une grande colère. Tant du côté des agriculteurs que des élus de la collectivité. Jérôme Crozat, le président de la FDSEA de l'Isère a indiqué que cela faisait perdre 800 000 euros à la ferme Isère.

72 euros l'hectare

Pour cette année, aucun contrat individuel ne pourra donc démarrer. Les MAEC ne pourront être mises en œuvre que de façon collective, via les groupements pastoraux (GP), ces derniers ayant été considérés prioritaires par l'ensemble des partenaires. « *A condition bien sûr qu'ils soient implantés dans des territoires porteurs d'un PAEC (Projet agro-environnemental et climatique)* », a rappelé Hermann Dodier, chargé de mission à la FAI, lors de la réunion. Et, faute de budget suffisant, il n'est même pas sûr que tous puissent contractualiser. Mais il est quand même demandé à chacun d'entre eux d'en faire la demande.

Contrairement à ce qui était prévu initialement, il n'y a plus qu'une seule mesure mobilisable par les groupements pastoraux. Il s'agit de la MAEC biodiversité « *Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage* », la PRA 3. Financée par l'Europe et l'État, son montant est de 72 euros l'hectare. Pour en bénéficier, les éleveurs doivent déclarer l'ensemble de leurs parcelles implantées dans la limite d'alpage, réaliser un diagnostic, puis un plan de gestion définissant leurs obligations et les critères de contrôle. Ils doivent aussi mettre en œuvre des enjeux localisés avec des obligations spécifiques. « *A noter qu'un enregistrement des pratiques doit être effectué, en indiquant que les couverts n'ont pas été détruits et qu'aucun produit phytosanitaire n'a été appliqué* », précise encore le technicien.

IB



Fabien Mulyk, vice-président du Département de l'Isère en charge de l'agriculture, a annoncé le lancement d'une grande étude sur la ressource en eau.

Une étude et un séminaire

La guerre de l'eau. Fabien Mulyk, vice-président du Département en charge de l'agriculture estime que nous n'en sommes pas loin. La situation est telle que, même s'il n'y a pas d'agriculture sans eau, chaque décision, chaque projet, devra être étayé, objectivé. C'est pourquoi, le Département investit 300 000 euros dans la réalisation d'une grande étude indépendante de 18 mois. Grâce à un hydrogéologue et un bureau d'études spécialisés, les élus souhaitent avoir des éléments chiffrés, concrets, leur donnant les bases d'une réflexion mesurée.

Le lancement de cette étude est concomitant à l'organisation des Assises de l'eau à La Côte-Saint-André le 4 mai, un séminaire sur la gestion structurelle de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

IB